VI.

M. Delorme, l'un des chefs d'institution les plus considérés de la ville de Lyon, a bien voulu nous transmettre les faits suivants :

Moins curieux peut-être que ceux qui précèdent, ils le deviennent par les réflexions extrêmement judicieuses, dont l'auteur les accompagne et par un fait de somnambulisme qui les justifie parfaitement.

Voyons d'abord le fait de tables.

« ... Ce jour-là, je ne fus pas exact au rendez-vous. Il était près de 9 heures, quand j'arrivai. Mme ... et Mlle D... avaient déjà les mains sur le petit appareil, Mme D... était absente. La dame chez qui nous étions et qui m'avait invité, m'annonça que depuis la dernière réunion, elle avait réussi, et que le crayon marchait enfin sous l'imposition de ses mains. Les deux opératrices se plaignirent de l'esprit qui écrivait sous leur influence; il avait en effet refusé de dire son nom, et depuis deux heures qu'il faisait courir le crayon, il ne traçait que des figures insignifiantes.

Lorsque je fus présent, le crayon écrivit les mots suivants :

JE VEUX VOUS DOMINER.

Or ces dames tenaient beaucoup à ne pas être dominées. Elles mirent toute la force de leur volonté à faire obéir le crayon à leur pensée, mais il persista à écrire les phrases suivantes :

Je veux vous dominer.

Je suis le plus fort.

Je suis plus fort que vous.

Sur les instances de ces dames qui voulaient savoir si j'au-

rais une influence plus efficace, je demandai au crayon d'écrire le nom de l'esprit, et nous lûmes la réponse suivante :

JE SUIS LA FORCE.

« Dis-nous, ajoutai-je, si tu es un esprit ou un fluide, Nous ne voulons pas que tu écrives autre chose que l'un de ces deux mots : *esprit* ou *fluide*.

Le mouvement du crayon fut rapide. Il écrivit une longue phrase. Le papier n'était pas assez grand pour que la phrase tînt sur une même ligne, et toutes les fois que l'appareil était transporté à gauche, le crayon, malgré la volonté de ces dames, recommençait la phrase. Il fallut placer sur la table une seconde feuille de papier blanc. Enfin nous lûmes tous couramment et reconnûmes la même phrase écrite dans les griffonnages précédents.

A l'ordre d'écrire, si l'agent qui le faisait mouvoir était *esprit* ou *fluide*, le crayon avait répondu :

Je suis l'anneau qui rattache le monde des corps à celui des esprits.

Ces dames *ne comprirent rien à cette* phrase. Elles me prièrent d'adresser de nouvelles questions. Je demandai les lettres initiales du nom et du prénom d'une personne chérie dont j'étais séparé depuis longtemps. Mon intention était, si j'obtenais une réponse, de savoir si cette personne vivait encore et si je la reverrais un jour.

Le crayon déclara que je n'obtiendrais aucune réponse. Il écrivit plusieurs fois qu'il ne devait pas s'occuper de cela, et comme ces dames insistaient avec opiniâtreté et y mettaient toute leur énergie, il écrivit rapidement :

Je m'en vais loin d'ici et pour toujours (1).

(1) Au chapitre IV du *Livre des Esprits* (hallucinations) nous avons cité une névrose stomacale qui, après avoir duré plusieurs années, fut guérie subitement et radicalement au moment où les *voix* que la malade croyait entendre au fond de son estomac lui criaient : « Adieu, nous te quittons pour toujours. » L'*adieu* de la table peut faire comprendre celui de l'*estomac*, et dès lors, qui pourra s'étonner encore, des encouragements médicaux qui nous sont donnés en tête de cette brochure?

Et en effet le crayon resta immobile, ou ne traça plus désormais que des barres et des traits sans noms.

J'ai été depuis, invité à une nouvelle séance. Je ne m'y suis pas rendu, parce que j'ai fait le raisonnement suivant :

Ce que j'ai vu est assez clair, assez positif. Les faits pour moi ne sont plus douteux. Ce sont les causes que j'ignore. Or, en soumettant les faits précités aux savants, aux magnétiseurs de bonne foi, ils auront une base solide pour s'élever aux causes. De nouveaux faits sont donc inutiles ; ils seront ou satisfaisants ou insuffisants. Dans le premier cas, ils n'ajouteront rien à ma conviction ; dans le second, ils n'infirmeront en rien ma conviction ; car, selon le principe dicté par le bon sens au philosophe Descartes : « *Non sunt neganda clara, propter quædam obscura,* » j'ai appris, depuis, que toutes les tentatives de ces dames avaient complétement échoué, qu'elles n'avaient obtenu que des réponses insignifiantes ou d'une évidente fausseté.

Passons maintenant au fait somnambulique et assurons-nous, une fois de plus, qu'il s'agit toujours d'une seule et même chose.

« M. et madame Mongruel, continue M. Delorme, donnent depuis longtemps dans notre ville des séances publiques et rétribuées, où, dans un état de somnambulisme réel ou simulé, madame reconnaît les pensées de ceux qui la consultent, explique leurs maladies, en indique les remèdes et exécute à leur volonté des scènes dramatiques, imitant les poses, les mouvements des héroïnes, des femmes célèbres telles qu'elles ont été représentées par les poëtes et les artistes. J'ai été témoin plusieurs fois de ce spectacle, et j'ai toujours pensé que c'était un effet d'escamotage, de prestidigitation. Mais à la dernière séance (samedi 6 janvier), voici ce qui m'est arrivé et dont je ne puis me rendre compte.

« S'il y a dans la salle, nous dit-on, un spectateur qui veuille faire exécuter à madame Mongruel ce qu'il aura

pensé, qu'il vienne se placer auprès d'elle; qu'il lui prenne la main, ensuite qu'il se représente vivement une scène capable de faire impression, et madame éprouvera la même impression et la manifestera par ses traits et ses gestes, peut-être même par ses paroles.

« Personne ne se rendait à cette invitation. Je me décidai à tenter l'épreuve.

« Je rappelai à mon imagination l'action de Charlotte Corday poignardant Marat dans son bain. Je pris la main de la somnambule, et je lui commandai de toute l'énergie de ma volonté de voir la même scène, d'éprouver la même impression et de la reproduire par ses gestes et ses paroles. J'avais soin d'écarter toutes les images, toutes les pensées accessoires, et je peux assurer que ces images et ces pensées ne se présentèrent même pas : Marat et Charlotte étaient seuls présents à mon esprit.

« Il me fallut près d'une demi-heure d'une volonté énergique, sans distraction et sans modification, pour que ces objets se dessinassent à la vue de madame Mongruel. Cet état de contention me donna mal à la tête.

« La somnambule commença par se plaindre des fâcheuses impressions que je lui communiquais, puis elle vit deux hommes qui se disputaient. Elle ne pouvait, disait-elle, savoir quels étaient ces deux hommes. Ensuite elle vit du feu, du sang, de la fumée; elle entendit un grand bruit, des clameurs. Elle se levait comme une personne effrayée qui veut fuir un danger.

« Enfin elle vit un homme pâle, qui tenait son bras gauche passé sous sa tête et sa main droite sur son cœur. C'était, disait-elle un roi, *plus qu'un roi*. Il dominait un grand peuple; il régnait sur ce peuple par la parole, il en était aimé. *Il est blessé*, s'écria-t-elle, *son sang coule*. J'ai oublié de dire qu'auparavant elle avait vu un instrument aigu qu'elle n'avait pu désigner.

« On lui demanda qui avait blessé cet homme. Elle répon-

dit : *je vois venir une femme excitée par je ne sais quel motif de vengeance, elle passe dans un couloir étroit; elle parle à quelqu'un.*

« La somnambule était couverte de sueur, elle paraissait excessivement fatiguée. Je ne l'étais pas moins; ma patience était à bout. C'en est assez, dis-je à M. Mongruel, placé au milieu de la salle. Dégagez madame, elle a suffisamment précisé la scène que j'ai choisie au milieu des horreurs de la révolution française, et je déclarai à l'assemblée que l'assassinat de Marat, par Charlotte Corday, avait été l'objet de ma pensée.

« Il me parut que cet homme, *plus que roi*, entraînant par sa parole un grand peuple dont il était aimé, la tête posée sur son bras gauche et portant la main droite sur son cœur ouvert par une blessure, ne pouvait être que Marat. Et cette femme poussée par un désir de vengeance et traversant un sombre couloir pour aller trouver cet homme, n'était-elle pas Charlotte?...

« La peine même que la somnambule avait eue à distinguer ces deux personnages, n'est-elle pas une preuve de sa sincérité, de sa bonne foi dans cette circonstance? Si elle eût vu clairement Marat dans le bain et Charlotte un poignard à la main, j'aurais pensé que M. Mongruel, par quelques signes convenus entre eux, lui aurait transmis ma pensée. Mais les objets se présentent à elle d'une manière confuse. Elle se trouve jetée au milieu d'une scène de crimes, de sang et de ruines. N'est-ce pas la révolution française qui vient poser devant ses yeux? Ce n'est pas ce que M. Mongruel lui aurait suggéré, s'il eût pu communiquer avec elle.

« Cet effet magnétique que j'opérais sur madame Mongruel n'est pas non plus ce qu'on appelle une *transmission de pensée*, car dans ce dernier cas, elle n'aurait vu qu'une chambre solitaire, un homme dans un bain, une femme devant lui un poignard à la main. Car voilà, en effet, quel était l'objet de ma pensée. Il n'y en avait aucun autre; par con-

séquent, ce sang, cette fumée, ces bruits confus, la puissance de cet homme par la parole, son ascendant sur un grand peuple, cette idée qu'il était roi, cette femme qui suit un long couloir, ce bras passé sous le cou, etc..... rien de tout cela n'eût dû se présenter à son esprit, parce que rien de tout cela n'était présent au mien. Si donc madame Mongruel a été transportée au milieu des scènes de la révolution française, elle ne l'a point été par un effet de *transmission de pensée*, ni par un effet de *ma* volonté; mais au contraire elle l'a été *contre* ma volonté. J'ai servi d'agent ou plutôt d'occasion aveugle. Il y avait là UN AUTRE AGENT INTELLIGENT.

« Quel est cet agent merveilleux?

« Peut-il être matériel comme le fluide vital dont on parle tant et qu'on définit si peu? Peut-il être spirituel? et n'être ni mon âme, ni un esprit bon ou mauvais!...

« Selon quelques magnétiseurs, le fluide vital est intelligent. Nous attendons qu'ils nous expliquent le rapport de ces deux termes qui nous paraissent contradictoires : *fluide*, c'est-à-dire succession de parties en mouvement, *spirituel*, c'est-à-dire simple, sans partie et sans succession.

« DELORME, *maître de pension, à Lyon.* »